

**Consultation publique sur le Projet de schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal**

**Montréal, le 22 septembre 2014** – La Commission permanente sur le schéma d'aménagement et de développement de Montréal tiendra, au cours de l'automne, une consultation publique sur le projet de schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal en lien avec le projet de règlement numéro P-RCG 14-029 intitulé « *Règlement modifiant le règlement concernant le schéma d'aménagement de l'ancienne communauté urbaine de Montréal (89 modifié)* ».

**OBJET DE LA CONSULTATION**

Le projet de schéma énonce les grandes orientations qui encadreront l'aménagement et le développement du territoire de l'agglomération au cours des prochaines années. Ces orientations portent notamment sur la qualité du cadre de vie, le dynamisme de l'agglomération et des pôles d'activité, la mise en valeur des territoires d'intérêt, l'affectation du sol et la densité de son occupation.

**DÉROULEMENT**

La consultation publique se déroulera en trois parties. La première partie, séances d'information, aura lieu en octobre et sera consacrée à la présentation du projet de schéma par la Direction de l'urbanisme ainsi qu'aux questions du public. La deuxième partie, audition des opinions, aura lieu en novembre. L'adoption des recommandations de la commission fera l'objet de la troisième partie.

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION**

La Commission invite tant les citoyens que les représentants d'organismes à participer à ces séances publiques qui se dérouleront comme suit :

**HEURE : 19 h**

**DATES ET LIEUX :**

**Partie 1 - Séances d'information : présentation et période de questions**

Le mardi 7 octobre – Marché Bonsecours, salle Vieux-Montréal, 350, rue St-Paul Est / Métro Champ-de-Mars

Le mercredi 22 octobre – Salle de banquet du centre communautaire, Ville de Dollard-des-Ormeaux, 12001, boulevard De Salaberry, coin Lake / Lignes 475 Ouest, 470 Ouest, 225 Ouest, 208 Est

Le jeudi 23 octobre – Salle du conseil de la bibliothèque de Saint-Léonard, 8420, boulevard Lacordaire / Métro Cadillac, ligne 132 Nord – Métro Crémazie, ligne 192 Est

**Partie 2 – Audition des commentaires et des mémoires**

Le jeudi 6 novembre, le mardi 11 novembre et le mercredi 12 novembre – Hôtel de ville, salle du conseil, 275, rue Notre-Dame Est / Métro Champ-de-Mars

**3 novembre** : date limite pour s'inscrire si vous souhaitez présenter un mémoire

### **Partie 3 - Adoption des recommandations**

Le jeudi 20 novembre – Hôtel de ville, salle du conseil, 275, rue Notre-Dame Est / Métro  
Champ-de-Mars

[www.stm.info](http://www.stm.info)

#### **WEBDIFFUSION**

Dans le but de permettre à un plus grand nombre de citoyens de s'informer sur le projet de schéma, la séance du 7 octobre sera diffusée en direct sur Internet à compter de 19 h, sur le portail de la Ville de Montréal [ville.montreal.qc.ca](http://ville.montreal.qc.ca) .

#### **DOCUMENTATION**

La documentation relative à cet examen public est disponible pour consultation aux bureaux Accès Montréal, aux bureaux d'arrondissement et hôtels de ville, à la Direction du greffe et à l'adresse [ville.montreal.qc.ca/commissions](http://ville.montreal.qc.ca/commissions)

#### **INSCRIPTION**

Les citoyens ainsi que les représentants d'organismes qui désirent intervenir à la période de questions et de commentaires du public sont priés de s'inscrire 30 minutes avant le début de la séance ou de communiquer dès maintenant avec la Direction du greffe. Veuillez prendre note qu'aucune inscription n'est requise pour assister aux séances publiques. Seules les personnes désirant prendre la parole sont invitées à s'inscrire.

#### **ACCESSIBILITÉ**

Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Un service d'interprétation pour les personnes ayant des déficiences auditives peut être offert, sur demande, en avisant la Direction du greffe cinq jours à l'avance et sous réserve de la disponibilité d'interprètes.

#### **COMMISSIONS PERMANENTES**

Les commissions permanentes sont des instances de consultation publique instituées par le conseil municipal et le conseil d'agglomération. Conformément à la Loi sur les cités et villes et à la Charte de la Ville de Montréal, leur mission consiste à éclairer la prise de décision des élus municipaux et à favoriser la participation des citoyennes et citoyens aux débats d'intérêt public.

La Commission sur le schéma d'aménagement et de développement de Montréal est présidée par M. Lionel Perez, conseiller de la Ville et membre du comité exécutif. M<sup>me</sup> Paola Hawa, maire de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue, agit en tant que vice-présidente de la Commission.

Les membres sont : M<sup>me</sup> Manon Barbe, mairesse d'arrondissement de LaSalle; M. Georges Bourelle, maire de la Ville de Beaconsfield; M. Éric Alan Caldwell, conseiller de la Ville, Mercier-Hochelaga-Maisonneuve; M. Claude Dauphin, maire d'arrondissement de Lachine; M. Gilles Deguire, maire d'arrondissement de Montréal-Nord.

- 30 -

Renseignements : Direction du greffe  
Division des élections et du soutien aux commissions  
Téléphone : 514 872-3000  
[commissions@ville.montreal.qc.ca](mailto:commissions@ville.montreal.qc.ca)  
@Comm\_MTL